CAR IN
AUTO MOTO-ECOLE

Label
QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE

MISE EN PLACE de différentes veilles

Recommandations

Les différentes veilles mises en place doivent être diffusées auprès du personnel.
Renseignez ci-dessous les différents moyens dont vous disposez pour effectuer de la veille dans les domaines suivants et préciser comment cela est mis à disposition du personnel.

Veille sur les évolutions réglementaires liées au code de la route

- Abonnement Éditions références: Adhérent Club rousseau (Codes rousseau)
- Newsletter Mobilans, la tribune des auto-écoles...

Veille sur les évolutions des compétences, des métiers dans le secteur

- Newsletter Mobilans, la tribune des auto-écoles...

Veille sur les évolutions pédagogiques et technologiques applicables dans le champ des écoles de conduite et des associations

- Newsletter Mobilians, la tribune des auto-écoles...

Mise à disposition du personnel

☒ Diffusion par mail
☐ Affichage collectif
☒ Par voie orale
☐ Autre (préciser)